



SAINT ROMAIN

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

De la séance Extraordinaire du Conseil Municipal

Du 10 juin 2016

L'an deux mil seize, le dix juin à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni publiquement à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de M. Serge GRAPPIN, le Maire.

Date de la convocation : 06/06/2016

**Membres présents** : Mrs Serge GRAPPIN, David BISE, Gilles BUISSON, Patrick GERMAIN, Jacques CHEVALIER, Bernard MARTENOT, Mathieu THIBERT; Mmes Myriam MULLER, Sandra POULET.

**Membres absents** : Mme Carole CHABOCHE

Le quorum étant atteint, Monsieur Serge GRAPPIN, Maire, déclare ouverte la séance publique du Conseil Municipal.

**Nomination d'un secrétaire de séance** : En application des dispositions de l'article l 2121-15, le conseil municipal nomme David BISE aux fonctions de secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

### **1- Délibérations n°2016-06-038 : Travaux de voirie : validation des devis de géomètre**

Dans le cadre des travaux de voirie prévus en 2017 sur la RD17 traversant le village, plusieurs devis de géomètres ont été demandés.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à la majorité :

- d'approuver l'intervention d'un géomètre sur ce projet
- d'accepter le devis n°D1606175 de la Société Techniques Topo pour un montant de 8100.00€ HT soit 9720.00€ TTC pour la phase1
- charge le maire de prendre toutes dispositions nécessaires à la réalisation de ce projet
- Autorise le maire à signer tout acte contractuel à intervenir

Les crédits sont inscrits au budget 2016.

*Vote : 8 pour / 1 abstention*

Réunion du prochain conseil municipal : le 23 juin 2016 à 20h30

Fin de la séance : 20h11

Saint Romain, le 13 juin 2016

Le Maire  
Serge GRAPPIN